

POUR NOTRE BICENTENAIRE, TENTEZ DE GAGNER 200 €*

Tentez de gagner 200 € en chèques cadeaux offerts* en remplissant le bulletin de participation au dos de ce flyer et en le déposant dans votre agence Caisse d'Epargne.



COUPON-RÉPONSE

VENEZ PARTICIPER DANS VOTRE AGENCE POUR TENTER DE GAGNER 200€ EN CHÈQUES-CADEAUX*!

Pour participer au tirage au sort, merci de compléter les informations

suivantes et de remettre ce bulletin dans une agence Caisse d'Epargne
Lorraine Champagne-Ardenne.

M^{me} M

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Code postal:

Téléphone:

Téléphone:

E-mail:

☐ J'accepte de recevoir les informations de la Caisse d'Epargne

Lorraine Champagne-Ardenne par mail.

*EXTRAIT DE RÈGLEMENT: La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 446.876.700 € - Siège social 5 parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ - 775 618 622 RCS METZ - Intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738 - organise un jeu gratuit, sans obligation d'achat, de souscription ou d'adhésion aux contrats, produits et services, en France métropolitaine (Corse incluse), du 20 décembre 2017 au 31 mars 2018 jusqu'à minuit inclus (heure de Paris). Ce jeu est réservé aux personnes physiques majeures clientes et non clientes de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne résidant en France, à l'exclusion de toute personne (dont le personnel de la SOCIÈTE ORGANISATRICE et de ses partenaires) ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du JEU, ainsi qu'aux membres de leur famille et celle de leur conjoint. Une seule inscription par personne et par foyer est autorisée.

Pour participer au jeu, il suffit de remplir un bulletin de participation dans les agences de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne ou de participer directement sur le site Internet de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne. Le jeu est doté des gains suivants : 50 lots de 200€ en chêques-cadeaux. Attribution des lots : un tirage au sort sera effectué au plus tard le 18 avril 2018. Les gagnants seront avertis par téléphone ou courrier au plus tard une semaine après la date du tirage au sort. Les gains seront remis dans une agence Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne. Le règlement complet est déposé auprès de Maitre BOOB, huissier de justice − rue Sarre − 57070 METZ. Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande.

Les données à caractère personnel recueillies concernant les participants sont obligatoires pour le traitement de leur participation au jeu et pour la gestion du tirage au sort. A défaut de communication de ces données, votre participation ne pourrait être prise en compte. Elles sont exclusivement destinées à la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, responsable du traitement du présent tirage au sort. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne - Service Relations Clientèle - 5 Parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ, par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité signé.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - SA à Directoire et COS au capital de 446.876.700 € - siège social 5, Parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ - 775 618 622 RCS METZ - intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.